



Procès-verbal de la deuxième assemblée ordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sauveur tenue le mercredi 17 février 2021, 19 heures, en visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mmes	Myriam Nickner-Hudon	Présidente
	Lise Pilote	Vice-présidente
	Catherine Beaumier	Administratrice
	Élainie Lepage	Administratrice
	Lena Bolduc	Administratrice
	Rosemarie Gagnon-Poiré	Administratrice
MM	Sylvain Simoneau	Secrétaire
	Antoine Bernier	Trésorier
	Marc-André Beauchemin	Administrateur
	Martin Murphy	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M.	Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
----	---------------------	---

ABSENCES : -

AUTRES PARTICIPANTS :

M.	Denis Bergeron	Conseiller en consultation publique, Ville de Québec
----	----------------	--

Nombre d'auditeurs ayant participé à l'assemblée virtuelle : 22

Séance tenue en visioconférence conformément à l'arrêté ministériel – Covid-19

PROJET D'ORDRE DU JOUR

	Branchement sur la plate-forme Zoom	18 h 45
1.	Ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3.	Fonctionnement du conseil de quartier	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none">● Consultations à venir :<ul style="list-style-type: none">- Réaménagement du parc Durocher (automne 2021)- Aires vertes et marges arrière (mai 2021)- Placette Cardinal-Taschereau (printemps 2021)- Plusieurs dossiers de modification de zonage● Assemblée générale annuelle<ul style="list-style-type: none">- Nomination à la présidence d'élection- Date de l'assemblée- Postes en élection	
4.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 novembre 2020	19 h20
5.	Période d'information du conseiller municipal	19 h 25
6.	Période de questions et commentaires des citoyens	19h 40
7.	Dossiers particuliers du conseil de quartier	19 h 50
	<ul style="list-style-type: none">▪ Adoption de la politique de participation publique de la Ville de Québec▪ Projet Laurentia (Port de Québec) - prise de position▪ Commission des services hydroélectrique / solutions enjeux d'encombrement des trottoirs par les poteaux électriques▪ Projet – Programme de soutien à la mobilisation (sécurité routière) – Suivi▪ Résolution pour appuyer le projet de Réseau de transport structurant▪ Proposition de sens uniques sur les rues Bigaouette et Renaud.▪ Réseau femme	

8.	Comités du conseil de quartier	20 h 15
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan local de mobilité durable (S. Simoneau, M. Murphy et L. Bolduc) <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi du comité ○ Promenade St-Vallier ○ Intégration du Métrobus sur Charest dans le cadre du RSTC ▪ Comité verdissement et lutte contre les îlots de chaleur (É. Lepage, C. Beaumier et R. Gagnon-Poiré) <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi des activités du comité ○ Demande d'organiser une séance d'information par le service de foresterie urbaine de la Ville de Québec concernant les abattages et plantations ▪ Table de concertation des conseils de quartier (M. Nickner-Hudon, L. Pilote) <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontre prévue le lundi 22 février 2021 ▪ Comité communications du conseil (M. Nickner-Hudon, L. Pilote, É. et M. Murphy) <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi des activités ○ Article Journal Carillon ▪ Table de concertation vélo (S. Simoneau, R Gagnon-Poiré et M. Murphy) <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi des activités ▪ Mon environnement, ma santé (A. Bernier et L. Bolduc) <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi du dossier ○ Questionnement sur le changement des lumières des lampadaires de la ville avec des ampoules LED 	
9.	Trésorerie	20 h 45
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ État des revenus et dépenses ▪ Factures et transactions 	
10.	Correspondance	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correspondances reçues ▪ Correspondances transmises 	
11.	Varia	20 h 55
12.	Levée de l'assemblée	21 h 00

PROCÈS-VERBAL

21-02-01 Ouverture de l'assemblée régulière

L'assemblée débute à 19h10.

21-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Modifications

Ajout à 21-02-07 – Dossiers particuliers du Conseil de quartier, à la demande de Mme Pilote, d'un point concernant la rédaction d'une lettre d'appui au projet : Repenser la participation citoyenne pour accroître l'implication et l'inclusion sociale des femmes dans nos municipalités.

Ajout à 21-02-11 – Varia, à la demande de M. Beauchemin, d'un point concernant la circulation des trains à la limite du parc industriel St-Malo et des secteurs Notre-Dame-de-Pitié et de Saint-Malo.

SUR PROPOSITION DE M. Marc-André Beauchemin DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Bernier, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour modifié de l'assemblée du 17 février 2021 avec modifications.

Adoptée à l'unanimité.

21-02-03 Fonctionnement du conseil de quartier

Consultations publiques à venir

Réaménagement du parc Durocher

En attente de la prochaine étape de consultation à l'automne 2021.

Aires vertes et marges arrière

La consultation publique est attendue au printemps 2021.

Placette Cardinal-Taschereau

Voir point 21-02-05 – Période d'information du conseiller municipal.

Modification de zonage

Deux projets de modification seraient à venir dans les prochaines semaines

Préparation de l'assemblée générale annuelle 2021 et du rapport annuel 2020

La date de l'assemblée annuelle est fixée au 21 avril 2020. L'assemblée se tiendra sur Zoom.

M. Bergeron indique que les postes d'administrateurs suivants seront en élection lors de l'assemblée générale annuelle :

Hommes (2 postes sur 4) :

- Sylvain Simoneau
- Marc-André Beauchemin

Femmes (2 postes sur 4) :

- Lise Pilote
- Catherine Baumier

Les deux postes cooptés occupés par Mesdames Lena Bolduc et Rose-Marie Gagnon-Poiré ainsi que le poste actuellement vacant seront à pourvoir lors de l'assemblée générale annuelle.

Nomination du président des élections

Résolution CA-21-04

Concernant la nomination d'un président d'élection

SUR PROPOSITION DE Mme Lise Pilote DUMENT APPUYÉE PAR Mme Élainie Lepage IL EST RÉSOLU que le conseil nomme M. Denis Bergeron président d'élection pour l'assemblée annuelle du 21 avril 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rapport annuel, états financiers et échancier

M. Simoneau demande à M. Bergeron de transmettre la version Word du rapport annuel 2019 afin de l'utiliser comme modèle de base. Après réception, il sera versé sur la plateforme de travail collaborative du conseil.

M. Bergeron suggère de limiter la taille du procès-verbal 2020 considérant que les activités du conseil de quartier ont été limitées par la pandémie.

Nomination des signataires des effets bancaires

Madame Myriam Nickner-Hudon a été ajoutée à la liste des signataires des effets bancaire par l'institution financière du conseil de quartier.

21-02-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2021

Mme Bolduc indique qu'il serait nécessaire de reformuler la déclaration de conflit d'intérêts concernant le projet Laurentia au point 21-01-07

M. Simoneau indique qu'il a également une correction de numérotation du point varia.

M. Simoneau transmettra une version révisée du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DE Mme Myriam Nickner-Hudon DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal modifié de l'assemblée régulière du 20 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité.

21-02-05 Période d'information du conseiller municipal

Résumé des points abordés par M. Pierre-Luc Lachance

Un projet de construction sur le stationnement situé à l'intersection des rues Saint-Vallier et Carillon est à l'étude.

Un projet de réutilisation du presbytère de l'ancienne paroisse Saint-Joseph pour un projet de logement social est à l'étude.

Un projet de construction de logement social sur la stationnement Charest/Montmagny est en préparation.

Suivi concernant certaines demandes figurant à la carte interactive proposé par M. Lachance l'an dernier en lien avec la sécurité routière :

- Rue Raoul-Jobin : poursuite du projet entamé l'an dernier visant la réduction de la vitesse et la sécurité des écoliers;
- Bande cyclable bidirectionnelle de la rue Frank-Carrel : Analyse en cours visant à bonifier l'aménagement et la sécurité dans le futur. En attente du dénouement du réseau structurant de transport collectif;
- Chaussée désignée de l'avenue des Oblats : amélioration de l'interconnexion avec Raoul-Jobin à l'étude;
- Rue des Ardenne : l'ajout d'un trottoir du côté sud n'est pas envisagé pour le moment.

Placette Cardinal-Taschereau : les équipes de la Ville ont fait une présentation préliminaire à M. Lachance. Un comité consultatif comme celui créé pour le réaménagement du parc Durocher sera créé. Un aménagement transitoire sera réalisé au cours des deux prochaines années afin d'étudier et valider diverses solutions.

Ancien terrain d'Hydro-Québec sur la rue Verdun : début de l'actualisation des études de caractérisation de la qualité des sols.

Bruits provenant des ateliers municipaux Marie-de-l'Incarnation : l'implantation des alarmes de recul à large bande (bruit blanc) débutera cette année ce qui permettra d'amoinrir un irritant vécu par les résidents d'une partie du secteur Notre-Dame-de-Pitié.

Politique de participation publique : le nouvelle politique a été adoptée le 15 février 2021 et entrera en vigueur au mois de mai. Suite à la démarche consultative, la ville a décidé de maintenir les référendums dans le cadre de projets de changement de zonage afin de maintenir une plus grande latitude dans la façon de mener les consultations.

Rues partagées : les rues qui ont été choisies l'an dernier devraient être de retour (Raoul-Jobin, Roosevelt, Saint-Ambroise, Châteauguay et Victoria)

Stratégie sur la sécurité routière : la présentation des limites de vitesse envisagées aux conseils de quartier aura lieu bientôt. Outre les volets prévention et coercition, le projet vise seulement l'ajout de signalisation.

Questions et commentaires

Ancien terrain d'Hydro-Québec sur la rue Verdun : Mme Nickner-Hudon fait remarquer qu'une entreprise voisine agrandit ses installations ce qui apparaît contradictoire. M. Lachance indique que pour le moment la Ville se limite à l'ancien terrain d'Hydro-Québec. Mme Bolduc pose la question à savoir si les contraintes du chemin de fer seront prises en compte dans la conception du projet. M. Lachance répond positivement.

Rues partagées : M. Martin et Mme Gagnon-Poiré s'informent sur les intentions de la Ville de bonifier les aménagements de 2020 qui ne consistait qu'en des panneaux de signalisation. M. Lachance indique qu'il y aura bonification par des panneaux plus grands et l'ajout de mobilier urbain.

21-02-06 Période de questions et commentaires des citoyens

Résumé des questions et commentaires des citoyens

M. Meyer fait part de sa satisfaction concernant la diminution de l'utilisation de sel de déglacage et l'approche des rues blanches qui semble avoir eu lieu cet hiver. Il s'agit peut-être davantage des conditions hivernales idéales rencontrées cette année.

Commentaire concernant le passage des projets pilotes comme les rues partagées aux aménagements permanents qui semblent prendre plusieurs années.

Question concernant le verdissement des abords de la rue St-Vallier. M. Lachance indique que cela aura lieu lors de la réfection de la rue d'ici quelques années. Pour le moment, des projets à proximité ont été réalisés et d'autres sont à venir.

Résumé des remarques et questions des administrateurs

Des administrateurs font remarquer que des véhicules de déneigement ont été aperçus circulant à sens inverse. M. Lachance indique qu'il faut contacter le 911 quand cela se produit et non le 311.

Des administrateurs font remarquer que de nouveaux luminaires à DEL sont mis en place dans le quartier et qu'il semble créer beaucoup plus d'éblouissement. M. Lachance indique que le quartier Saint-Sauveur est l'un des derniers quartiers dans lequel on remplace les lampes à sodium haute pression (lumière chaude) par des lampes à DEL (lumière froide). Il est possible de faire une demande au 311 pour vérifier et faire ajuster un luminaire causant un éblouissement dérangeant.

Remarque de Mme Gagnon-Poiré concernant l'amélioration de l'éclairage des sentiers piétons en bordure de la rivière St-Charles. Une résolution à ce sujet pourrait être proposée par le conseil de quartier.

21-02-07 Dossiers particuliers du conseil de quartier

Adoption de la politique de participation publique de la Ville de Québec

Abordé au point 21-02-05 – Période d'information du conseiller municipal.

Projet Laurentia du Port de Québec

Mme Rosemarie Gagnon-Poirier se retire de l'assemblée virtuelle le temps de discussions afin d'éviter tout potentiel conflit d'intérêt.

Rappel des enjeux entourant le projet de terminal de conteneurs.

Discussions sur un projet de lettre ou résolution. Les administrateurs sont partagés concernant l'opposition au projet dans son ensemble ou de certains impacts particuliers comme la hausse du camionnage, du transport ferroviaire, des poussières et de la perturbation du milieu aquatique.

Les administrateurs conviennent que plusieurs impacts du projet sont importants sur l'environnement et l'humain. Les administrateurs ne peuvent pas accepter le projet sous sa forme actuelle notamment par manque d'information.

Position concernant le projet Laurentia du Port de Québec

Résolution CA-21-05

Concernant la position du Conseil de quartier de quartier de Saint-Sauveur par rapport au projet de terminal de conteneurs en eau profonde du Port de Québec

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de quartier de Saint-Sauveur est composé de citoyens du quartier Saint-Sauveur et qu'il peut émettre des avis concernant des enjeux portant sur l'environnement, l'aménagement du territoire, et le bâti;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de quartier de Saint-Sauveur a été interpellé dans le cadre du débat entourant les impacts de l'aménagement d'un terminal de conteneur en eau profonde par le Port de Québec, sur les battures de Beauport;

CONSIDÉRANT QUE le quartier Saint-Sauveur pourrait être impacté par l'accroissement du camionnage sur le boulevard Charest Ouest, par la pollution sonore occasionnée par l'augmentation du trafic ferroviaire sur la ligne du CN traversant Vanier, par les émissions de poussière des activités du terminal;

CONSIDÉRANT QU'À la lumière des connaissances actuelles concernant ces enjeux et l'absence d'acceptabilité sociale démontrée par les groupes citoyens au sujet du projet;

SUR PROPOSITION DE Mme Myriam Nickner-Hudon DUMENT APPUYÉE PAR Mme Lena Bolduc IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sauveur n'est pas en mesure de soutenir le projet de terminal de conteneur sous sa forme actuelle.

Adoptée à l'unanimité

Commission des services hydroélectrique / solutions enjeux d'encombrement des trottoirs par les poteaux électriques

Présentation par M. Beauchemin d'un diaporama concernant une potentielle Commission des services hydroélectrique en quatre volets :

- Survol de la situation actuelle;
- Survol de l'historique de la Commission des services hydroélectrique de Montréal;
- Présentation du contexte réglementaire et juridique;
- Présentation des quatre piliers de la réussite :
 - Politico-juridique;
 - Financier;
 - Économique;
 - Social et environnemental.

Discussion animée sur le sujet suite à la présentation.

Stratégie sur la sécurité routière – Budget d'initiative concernant la sécurité autour des écoles

Mme Nickner-Hudon s'inquiète de la disponibilité des parents en cette période de pandémie.

M. Lachance indique que les budgets du programme prévu en 2020 ne sont pas perdus et ont fait l'objet d'un report d'un an.

Le projet soutenu par le Conseil n'a pas fait l'objet d'une demande de révision par la Ville.

Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec

Rappel de l'appui du Conseil au projet du Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec

Résolution CA-21-06

Concernant le rappel de l'appui du Conseil de quartier de Saint-Sauveur au projet de Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec

CONSIDÉRANT QUE le Ville de Québec est actuellement la seule ville canadienne de plus de 500 000 habitants qui n'a aucun réseau de transport collectif structurant;

CONSIDÉRANT QUE les effets du transport collectif se font ressentir positivement sur l'environnement, la diminution du trafic, la santé physique et financière des utilisateurs et que le transport collectif peut être un vecteur de développement social;

CONSIDÉRANT QUE malgré le retrait du Trambus, le quartier Saint-Sauveur profitera d'une desserte grandement améliorée par l'ajout d'un parcours d'autobus à haut niveau de service et sur voies réservées sur le boulevard Charest Ouest;

CONSIDÉRANT QUE les réseaux de transport collectif des autres grandes villes se sont construits en plusieurs phases, et que le projet présenté lors des audiences publiques du BAPE doit être perçu comme une première phase pouvant mener vers une future desserte, d'autres secteurs de la Ville, notamment le quartier Saint-Sauveur, par un mode lourd de transport en commun;

CONSIDÉRANT QUE le transport en commun profite en premier lieu à une clientèle vulnérable qui correspond dans Saint-Sauveur à la communauté étudiante, à la communauté immigrante et à l'ensemble des résidents(es) du quartier, dont le revenu moyen présente un écart négatif de 12 000 \$ par rapport à la moyenne de la Ville (2019);

CONSIDÉRANT QUE de retarder indûment le projet engendre des coûts supplémentaires et semble remettre en doute la volonté du gouvernement du Québec de voir le projet se réaliser;

SUR PROPOSITION DE Mme Myriam Nickner-Hudon DUMENT APPUYÉE PAR Mme Catherine Beaumier IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sauveur rappelle son support au Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec.

Adoptée à l'unanimité

Appui au Réseau femmes et politique municipale

Le réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale vise à créer des liens entre les élues municipales, les membres de conseils de quartier, les femmes intéressées et celles issues de la diversité (communautés racisées, culturelles, LGBTQ+ et autochtones).

Le projet Repenser la participation citoyenne pour accroître l'implication et l'inclusion sociale des femmes dans nos municipalités, vise à repenser l'accueil et l'intégration des femmes dans la participation citoyenne, particulièrement pour les femmes issues de la diversité.

Mme Lise Pilote déclare avoir un intérêt dans le projet. Elle se retire de l'assemblée virtuelle le temps de discussions.

Appui à un projet du Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale

Résolution CA-21-07

Concernant l'appui du Conseil de quartier de Saint-Sauveur au projet Repenser la participation citoyenne pour accroître l'implication et l'inclusion sociale des femmes dans nos municipalités

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé interpelle directement les conseils de quartier de la Ville de Québec et qu'il cadre bien avec leurs activités;

CONSIDÉRANT QUE l'une des missions des conseils de quartier est de permettre la participation citoyenne à l'échelle locale et de rapprocher les citoyens de la politique municipale dans un cadre plus accessible;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de quartier de Saint-Sauveur a pour objectif de maintenir la parité homme / femme parmi ses administrateurs(rices) et cherche à être plus représentatif la diversité du quartier;

SUR PROPOSITION DE Mme Myriam Nickner-Hudon DUMENT APPUYÉE PAR Mme Catherine Beaumier IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sauveur transmette une lettre d'appui dans le cadre du projet Repenser la participation citoyenne pour accroître l'implication et l'inclusion sociale des femmes dans nos municipalités du Réseau femmes et politique municipale.

Adoptée à l'unanimité

Considérant l'heure avancée, des administrateurs proposent de suspendre l'assemblée et de la poursuivre ultérieurement. Après discussion, il est plutôt convenu de retirer plusieurs points non urgents du l'ordre du jour afin de terminer l'assemblée avant 10h00.

Proposition de sens uniques sur les rues Bigaouette et Renaud.

Point reporté à la prochaine assemblée.

21-02-08 Grands dossiers du conseil de quartier

Plan local de mobilité durable (PMDQ):

(S. Simoneau, M. Murphy et L. Bolduc)

Suivi des activités du comité de suivi du PMDQ

Point reporté à la prochaine assemblée.

Comité verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur:

(É. Lepage, C. Beaumier et R. Gagnon-Poiré)

Suivi des activités

Point reporté à la prochaine assemblée.

Soirée d'information concernant le verdissement et la canopée

Point reporté à la prochaine assemblée.

Table de concertation des conseils de quartier:

(M. Nickner-Hudon et L. Pilote)

Suivi des activités

Point reporté à la prochaine assemblée.

Comité de communication du conseil:

(M. Nickner-Hudon, L. Pilote, É. et M. Murphy)

Suivi des activités

Point reporté à la prochaine assemblée.

Table de concertation vélo:

(S. Simoneau, R Gagnon-Poiré et M. Murphy)

Suivi des activités 23 février

M. Simoneau indique que la prochaine assemblée le 23 février 2021 à 19 h.

Point reporté à la prochaine assemblée.

Mon environnement, ma santé :

(A. Bernier et L. Bolduc)

Suivi des activités

Point reporté à la prochaine assemblée.

21-02-09 Trésorerie

État des revenus et dépenses

Présentation de l'état des revenus et dépenses par M. Antoine Bernier, trésorier.

Factures et transactions

Remboursement des frais en lien avec la rencontre de travail du 16 décembre 2020.

Résolution CA-21-08

Concernant le remboursement des factures en lien avec la rencontre de travail du 16 décembre 2020,

CONSIDÉRANT la disponibilité de fonds dans le budget de fonctionnement du conseil, et l'historique du coût des frais de repas d'environ 150 \$ des dernières années pour la rencontre de travail de fin d'année;

CONSIDÉRANT QU'en raison de la pandémie, les administrateurs ont convenus d'acheter un repas individuellement en fonction d'une limite budgétaire établit à 15 \$ lors de l'assemblée du 18 novembre 2020;

CONSIDÉRANT les factures transmises par les administrateurs;

SUR PROPOSITION DE Mme Élainie Lepage DUMENT APPUYÉE PAR Mme Lise Pilote, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sauveur verse aux administrateurs un montant total de 84,82 \$ pour le remboursement des frais du repas de repas dans le cadre de la rencontre virtuelle de travail du 16 décembre 2020, le tout ventilé selon le tableau ci-dessous.

Nom	Facture recue	Montant facture	Montant à rembourser
Marc-André Beauchemin	oui	29,61 \$	15,00 \$
Antoine Bernier	oui	23,56 \$	15,00 \$
Catherine Beaumier	oui	44,83 \$	15,00 \$
Rosemarie Gagnon-Poiré			- \$
Élainie Lepage	oui	38,61 \$	15,00 \$
Martin Murphy			- \$
Myriam Nickner-Hudon	oui	9,93 \$	9,93 \$
Lise Pilote			- \$
Lena Bolduc			- \$
Sylvain Simoneau	oui	14,89 \$	14,89 \$
TOTAL		161,43 \$	84,82 \$

Adoptée à l'unanimité.

Autres suivis

Point reporté à la prochaine assemblée.

21-02-10 Correspondances

Correspondances reçues :

2021-01-21	Bouteille à la mer
2021-01-22	CIUSSS – Table de concertation
2021-01-23	CIUSSS – Centre Jacques-Cartier
2021-01-27	CIUSSS – Programmation Hiver
2021-02-02	CIUSSS – C’est l’hiver en basse-ville

Correspondances transmises:

s/o

21-02-11 Varia

Circulation des trains dans le parc industriel en raison des travaux de la Promenade Samuel-de-Champlain.

Point reporté à la prochaine assemblée.

21-02-12 Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, l’assemblée est levée à 21 h 45.

Sylvain Simoneau
Secrétaire

Myriam Nickner-Hudon
Présidente